

CHALLENGE CROSS DE LA PROVINCE DE LIEGE 2009– 2010

Une organisation du Comité Provincial de la LBFA avec l'aide et le soutien
du Service des Sports de la Province de Liège



HORAIRE

<u>HEURE</u>	<u>CATEGORIE</u>
12.30H	CROSS COURT H
12.50H	CROSS COURT D + CADETTES
13.10H	CADETS H
13.25H	SCOL H
13.45H	BEN D
13.55H	BEN H
14.05H	SCOL JUN SEN MASTER DAMES
14.35H	PUP D
14.45H	PUP H
14.55H	MIN D
15.05H	MIN H
15.15H	JUN SEN MAST H

Calendrier, lieux et personnes de contact.

Dates	Clubs	Lieux	Personnes de contact
1/11/2009	SPA	Cross de Spa	JL Devivier
		La Fraineuse, Av. A. Hesse 4900 Spa	087/ 77 42 76
8/11/2009	H.F.	Cross de Stavelot	A. Legros
		Amermont 4970 Stavelot	0479/ 74 30 13
15/11/2009	Huy	Cross du Génie	V. Delcros
		Camp militaire 4540 Ampsin	0474/87 30 32
29/11/2009	FAC	Cross des Roches	N. Deprez
		Rue du Stade (Trixhes)	085/82.87.99
		4400 Flémalle	
6/12/2009	MALM	Cross de Malmedy (Hall des sports)	F. Warland
		Av. du Pont de la Warche	0473/353 170
		4960 Malmedy	
13/12/2009	RFCL	Cross de LIEGE - L. Allard	P. Forthomme
		Rue Coupée - 4000 Liège (Thier à	0476/70 73 28
17/01/2010	HERV	Championnat Provincial	Y. Provoost
		Cross de Herve	04/377.41.43
		Terrain de football de Charneux	
24/01/2010	SER	Cross de Seraing	D. Ninane
		Stade Ph. Wathelet	04/231.19.08
		Av. des Pudleurs 4100 Seraing	
7/02/2010	ACO	Cross du Sucre	R. Dupont
		Château d'Otrange	04/250.45.75
		Rue des Combattants 4360 Oreye	
14/02/2010	FCHA	HANNUT international Cross Cup	H. Romainville
		Stade L GUSTIN	019/69.98.98
		Chemin d'Avernas 4280 Hannut	
7/03/2010	LACE	EUREGIO cross	
		REMISE DES PRIX BPM	H. Gerckens
		Athénée de la Calamine	087/74.42.21

Récompenses du Challenge Cross 2009-2010

Catégories	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
Benj F/G	coupe	coupe	coupe	coupe	coupe
Pup F/G	coupe	coupe	coupe	coupe	coupe
Min F/G	coupe	coupe	coupe	coupe	coupe
Cad D/H	25€	17€	12€		
Scol D/H	25€	17€	12€		
Jun D/H	50€	35€	25€		
C.Court D	50€	35€	25€		
Masters H	75€	50€	35€	25€	15€
Masters D	50€	35€	25€		
Seniors H	120€	80€	50€	35€	25€
Seniores D	50€	35€	25€		
C.Court H	75€	50€	35€	25€	15€

Règlement

1. Le C.P organise un challenge de régularité de cross pour toutes les catégories hommes et dames.
2. Le challenge se dispute sur l'ensemble des cross repris dans ce folder.
3. Toutes les organisations reprennent toutes les épreuves reconnues par la LBFA et toutes les organisations respecteront l'horaire prévu dans ce folder à l'exception du cross international de Hannut (Cross –Cup)
4. Tous les athlètes classés dans les catégories benjamin(e)s, pupilles et minimes recevront un souvenir.
5. Le classement final de chaque catégorie sera établi sur les 7 meilleurs résultats réalisés sur l'ensemble du challenge.

Un bonus sera accordé en fin de challenge aux participants ayant couru plus de 7 épreuves, à savoir :

12 points pour avoir participé à 11 cross

9 points 10 cross

6 points 9 cross

3 points 8 cross

6. Tout athlète master doit indiquer sur son carton dans quelle catégorie il désire courir (master ou senior). Il sera classé dans la catégorie indiquée et ce choix sera définitif pour le challenge.

7. Chez les benjamins et benjamines, **seuls les athlètes nés en 2001 et 2002** pourront participer.

8. En cas d'ex-æquo, le classement du Championnat Provincial primera.

9. Le calcul des points se fait de la façon suivante : 1^{er} : 50 points, 2^{ème} : 47 pts, 3^{ème} : 45 pts, 4^{ème} : 43 pts, 5^{ème} : 41 pts, 6^{ème} : 40 pts ... 45^{ème} et suivants : 1 pt.

Un bonus de 5 points sera ajouté à toutes les places lors du championnat provincial et lors de la dernière épreuve du challenge.

10. Les résultats devront impérativement être transmis dans les 48 heures suivant le jour de l'épreuve à monsieur Jean-Luc DEVIVIER exclusivement par mail à l'adresse : jl.devivier@rca.be

11. Le classement provisoire après chaque épreuve sera publié sur le site du club de Spa : www.rcaspa.be

12. La remise des souvenirs aux participants B. P. M. aura lieu lors de la dernière manche du challenge ; la présence et la participation à celle-ci est obligatoire pour recevoir ce souvenir.

13. La remise des prix de chaque catégorie aura lieu dans le courant du mois de mars 2010. La présence des lauréats est obligatoire pour l'obtention des prix.

14. Tout litige au sujet de ce challenge sera tranché par le comité provincial.